

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [95] (2007)
Heft: 1510

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

4-5 International
Femmes en quête de justice

6-7 Actrice sociale
Anne-Catherine Menétrey-Savary, parlementaire, féministe et écologiste

8-9 Littérature
deux pages de l'Inédite

11 Guatemala
Défense de l'environnement: tourisme contre multinationales

12-17 Dossier
Avortement: les pièges d'une pseudo-émancipation

18-19 Santé
Ces pesticides qui tuent en toute impunité

20 cinéma
Little Miss Sunshine, reine de beauté

21 Femmes célèbres
Germaine Tillion, une militante centenaire

22-23 International
Colombie: Rencontre avec une féministe de l'association paysanne d'Inzá

Prochain délai rédactionnel
le 10 avril 2007

Cadeau empoisonné

VIRGINIE POYETTON

8 mars 2007. La presse suisse encense – en ce jour international des femmes – l'incroyable «cadeau» du Parlement à la gent féminine: le congé-paternité. Un principe voté de justesse en fin de séance alors que d'aucun-e-s s'étaient depuis longtemps éclipsées. Une proposition qui devra encore être avalisée par la Chambre des cantons, ce qui n'est pas acquis d'avance vue la majorité conservatrice du Conseil des Etats. Une avancée qui devra finalement passer la censure gouvernementale. C'est le Conseil des sept «sages» qui sera, le cas échéant, chargé d'élaborer un projet. Or, on se rappelle la levée de bouclier qu'avait provoqué la proposition de la conseillère fédérale Doris Leuthard d'offrir un congé-paternité de cinq jours aux collaborateurs de son département.

On peut surtout remettre en question la volonté de nos autorités politiques de lutter efficacement contre les discriminations entre femmes et hommes quand on sait que ce fameux 8 mars 2007, l'intégralité des propositions visant à renforcer l'application de la loi sur l'égalité ont été balayées par la plénière.

Au même moment, à Bruxelles, le Lobby européen des femmes remettait une pétition au président de la Commission européenne, José Manuel Barroso et aux chefs d'Etat des Vingt-sept sur la prise en charge des personnes dépendantes. Car les vrais enjeux sont bien là: dans la capacité des autorités politiques à soutenir un réel changement social en faveur de l'égalité: la transformation du travail non rémunéré et bénévole des femmes en une offre de service public. Aujourd'hui encore, ce sont les femmes qui, tout en assumant leurs responsabilités professionnelles, continuent à gérer la majeure partie des tâches liées à la garde des enfants, au ménage et aux soins aux personnes âgées et handicapées. Pourtant, la double journée n'est pas une fatalité! Le financement par l'Etat

de la prise en charge des personnes dépendantes doit devenir la norme. Les politiques sociales et d'emploi doivent permettre aux femmes d'assumer les mêmes rôles que les hommes. Et qu'on arrête de nous faire croire que la lenteur est bonne conseillère, qu'il faut que les hommes comprennent et que les femmes fassent preuve de patience. Tant que l'Etat ne construira pas davantage de crèches, tant que la prise en charge des seniors sera encore assumée par les femmes, tant qu'aucune sanction ne tombera sur les entreprises où les salaires masculins sont plus élevés que ceux des femmes, l'égalité entre femmes et hommes en Suisse restera un mythe. Et ce même si les pères obtiennent une semaine de congé-paternité. Les 51 restantes dans l'année, ce seront les femmes qui prioritairement continueront à s'occuper des enfants.

Alors, chères autorités, pour le 8 mars 2008, ne nous faites plus de «cadeau», mais offrez-nous une véritable transformation sociale!

Chères lectrices, chers lecteurs, c'est le dernier édit que je signe de ma plume. J'ai la joie de vous annoncer le retour, dès le mois prochain, d'Emmanuelle Joz-Roland à la rédaction en cheffe de l'Emilie. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec une équipe aussi motivée et dévouée à la cause féministe, j'espère que le contenu du journal de ces derniers mois vous aura plu et accompagné dans vos réflexions et engagements. Merci pour votre confiance et longue vie à l'Emilie!